

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2019-2020

DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC
DES LAURENTIDES

Le Plan d'action régional 2019-2020 est produit par la Direction du marché du travail et des services spécialisés en collaboration avec les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et le personnel de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides.

Direction

Hélène Ouellette, directrice de la Direction du marché du travail et des services spécialisés et du Service aux entreprises des Laurentides

Analyse et rédaction

Claire Rigazio, conseillère à la planification

Avec la collaboration

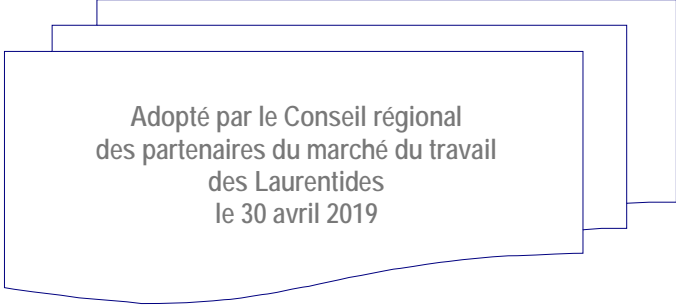
de Vladimyr Morency, économiste

d'Annie Courtois, analyste du marché du travail

de Régis Vivier, responsable de la planification budgétaire

Conception visuelle et mise en page

Sylvie Bock, agente de secrétariat



Adopté par le Conseil régional
des partenaires du marché du travail
des Laurentides
le 30 avril 2019

Ce plan d'action régional de Services Québec peut être consulté sur le site Internet du Ministère :

<http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/laurentides/>

DÉPÔT LÉGAL (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN 978-2-550-85996-3

Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISSN 1916-4254

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC | 4 |
| 2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC..... | 5 |
| LES RESSOURCES HUMAINES..... | 5 |
| LES RESSOURCES ALLOUÉES..... | 5 |
| LE PARTENARIAT | 6 |
| 3. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC..... | 7 |
| LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL..... | 7 |
| LES ENJEUX..... | 13 |
| 4. PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPALES ORIENTATIONS | 13 |
| ENJEU - DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX AXÉS SUR UNE EXPÉRIENCE CLIENT DE QUALITÉ | 15 |
| 4.1 SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES ET EN AMÉLIORER LA QUALITÉ | 15 |
| <i>ORIENTATION</i> AUGMENTER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE À L'ÉGARD DES SERVICES REÇUS | 15 |
| 4.2 ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE ... | 16 |
| ENJEU 1 - LA DISPONIBILITÉ D'UNE MAIN-D'ŒUVRE COMPÉTENTE DANS UN CONTEXTE DE PLEIN EMPLOI | 16 |
| ENJEU 2 - LA RÉPONSE ADAPTÉE DU SERVICE PUBLIC D'EMPLOI AUX BESOINS EN ÉVOLUTION DES PERSONNES ET DES ENTREPRISES | 16 |

| | |
|--|----|
| ENJEU 3 - LA CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DU SERVICE PUBLIC D'EMPLOI PAR LES PERSONNES ET LES ENTREPRISES ET LE RECOURS À SES SERVICES..... | 16 |
| <i>ORIENTATION 1</i> EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI | 16 |
| <i>ORIENTATION 2</i> EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI | 17 |
| <i>ORIENTATION 3</i> EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI | 18 |
| <i>ORIENTATION 4</i> EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI | 18 |
| <i>ORIENTATION</i> AUGMENTER LA PARTICIPATION SOCIALE DES INDIVIDUS ET LA MOBILISATION DES PARTENAIRES..... | 19 |
| 4.3 AUTRE ENJEU RÉGIONAL..... | 20 |
| ENJEU - LA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES | 20 |
| <i>ANNEXE A</i> | 21 |
| TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL - 2019-2020..... | 21 |
| <i>ANNEXE B</i> | 24 |
| BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2019-2020..... | 24 |
| <i>ANNEXE C</i> | 26 |
| INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES | 26 |
| <i>ANNEXE D</i> | 27 |
| ORGANIGRAMME SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES..... | 27 |
| <i>ANNEXE E</i> | 28 |
| COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES..... | 28 |
| <i>ANNEXE F</i> | 30 |
| BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES ET BUREAUX DE PUBLICITÉ DES DROITS..... | 30 |

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides, nous sommes fières de vous présenter le *Plan d'action régional (PAR) 2019-2020*.

Ce document dévoile les actions prioritaires que la Direction régionale de Services Québec des Laurentides prévoit mettre en œuvre au cours de la prochaine année. Il met en relief les principales préoccupations de notre région et précise les moyens envisagés pour répondre aux défis que le contexte du marché du travail nous présente. Par les orientations et les actions proposées, le *Plan d'action régional 2019-2020* se veut un document de référence pour celles et ceux qui, par leur mission et leur intervention, contribuent au développement social et à la prospérité économique du Québec.

Les initiatives qui s'y trouvent s'inscrivent dans une volonté de tout mettre en œuvre pour contrer la rareté de main-d'œuvre et soutenir par nos mesures et nos services un nombre accru d'entreprises.

Les actions sont issues de travaux menés en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et d'une consultation menée auprès du personnel et de nos partenaires qui contribuent, par leurs efforts et leur engagement, à l'accomplissement de la mission de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides.

Le *Plan d'action régional 2019-2020* propose ainsi des actions mobilisatrices et structurantes dont les innovations portent notamment sur

la connaissance du marché du travail, le développement des compétences et l'intégration et le maintien en emploi des clientèles sous-représentées et plus vulnérables. De plus, le soutien des entreprises dans la gestion des ressources humaines et l'évolution de notre offre de service sont au cœur de nos interventions concertées avec le milieu.

C'est donc avec enthousiasme que la Direction régionale de Services Québec des Laurentides et le Conseil régional des partenaires du marché du travail s'investissent activement en faveur des chercheuses et des chercheurs d'emploi, des travailleuses et des travailleurs ainsi que des entreprises, en s'engageant pleinement dans la réalisation de ces actions.

Afin d'accroître la portée du *Plan d'action régional 2019-2020* et d'en assurer la réalisation, nous vous invitons à encourager sa diffusion et à en faire un outil contribuant au développement de projets novateurs. Nous sommes convaincues que la mobilisation et l'engagement dont le milieu fait preuve dans la réalisation de ces travaux contribueront favorablement à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre dans la région des Laurentides ainsi qu'à la promotion de ses multiples possibilités.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis la production du *Plan d'action régional 2019-2020*. Cet appui nous est précieux et favorise l'actualisation de notre mission.

JOHANNE DUMOUCHEL
Présidente du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides

CÉLINE BEAUCHAMP
Directrice régionale et
secrétaire du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides



2. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

LES RESSOURCES HUMAINES

Les membres du personnel, par leur engagement et leurs compétences, constituent des acteurs de première ligne dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre, dans l'inclusion économique et la participation sociale ainsi que dans le déploiement d'une offre de service gouvernementale intégrée. Ce sont 232 employés qui assurent la prestation de services dans la région.

Le réseau de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides est composé d'un bureau régional situé à Saint-Jérôme, de sept bureaux locaux, d'un bureau libre-service situé à Mirabel, d'un point de service situé à Rivière-Rouge (secteur L'Annonciation) et du Service régional de la conformité et des enquêtes (SRCE) situé à Saint-Jérôme.

Chaque bureau local est responsable d'offrir des services d'emploi et de solidarité sociale à sa clientèle. De plus, les bureaux déployés Services Québec, c'est-à-dire Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Adèle et Sainte-Agathe-des-Monts, offrent des renseignements généraux sur les services gouvernementaux. Des services liés au Registre de l'état civil et au Registre foncier sont également offerts au moyen des lignes d'affaires de Services Québec dans quatre municipalités, soit Saint-Eustache, Lachute, Saint-Jérôme et Mont-Laurier. Les travaux de déploiement se poursuivront en cours d'année.

Enfin, depuis 2018, le Service aux entreprises des Laurentides relève de la responsabilité de la directrice de la Direction du marché du travail et des services spécialisés.

LES RESSOURCES ALLOUÉES

Un budget d'intervention annuel permet à Services Québec d'offrir les services publics d'emploi établis en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Services Québec dispose également d'un budget pour assurer le versement de l'aide financière de dernier recours et pour d'autres programmes particuliers liés aux services de la solidarité sociale.

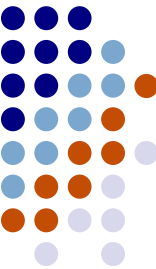
Le budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT), qui est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi, s'élève à 46 432 081 \$ pour l'année 2019-2020. S'y ajoutent deux enveloppes affectées à la mesure Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (409 507 \$) et aux projets économiques d'envergure (961 902 \$).

Le budget 2019-2020 comprend des crédits de 5 118 854 \$ en vertu de l'Entente Canada-Québec 2014-2020 sur le développement du marché du travail (EDMT). Pour la répartition du budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail entre le Service aux entreprises des Laurentides, les bureaux locaux et le bureau régional, vous reporter à l'annexe B.

La région dispose aussi d'un budget régional de (indéterminé) \$ pour l'année 2019-2020 provenant du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

LES FACTEURS DE CONTINGENCE

Le Plan d'action régional a été soigneusement élaboré. Certains facteurs externes difficilement prévisibles peuvent toutefois influencer sur les résultats. Parmi ceux-ci, il y a l'état réel du marché du travail au cours de l'année 2019-2020.



LE PARTENARIAT

Les partenariats développés par la Direction régionale de Services Québec des Laurentides au cours des années contribuent au succès de ses interventions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, favorisant notamment l'inclusion sociale et économique d'un nombre accru de personnes. Ils permettent d'affiner la connaissance sur les besoins des employeurs de la région et les problématiques qu'ils vivent, mais aussi de dégager et de mettre en œuvre des solutions innovantes.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides est responsable de définir la problématique du marché du travail du territoire et de soumettre annuellement à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), pour examen, le volet « services publics d'emploi » du Plan d'action régional. Sa responsabilité porte sur l'établissement de stratégies régionales liées aux services publics d'emploi, dont celles visant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi.

En 2018, l'arrivée d'un conseiller en partenariat du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) au bureau régional de Services Québec des Laurentides a permis de renforcer les liens de collaboration avec ce ministère. Ainsi, ce dernier participe activement aux travaux du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, de la Table régionale emploi-immigration des Laurentides et d'autres tables pour la mise en œuvre d'initiatives en matière d'attraction, d'accueil et d'intégration en emploi de la main-d'œuvre immigrante.

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides travaille aussi en concertation avec d'autres partenaires, tels que la Conférence administrative régionale (CAR), dont la mission est de promouvoir une vision intégrée et cohérente de l'action gouvernementale sur le territoire, et le Forum régional des ressources externes. Celui-ci regroupe les organismes de développement de l'employabilité, dont quatre entreprises d'insertion, une entreprise adaptée ainsi qu'une entreprise d'entraînement. Les partenaires du réseau de l'éducation comptent aussi parmi les principaux partenaires de Services Québec dans l'accomplissement de sa mission.

De plus, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides participe activement aux travaux de tables de concertation clientèles, telles que la Table régionale emploi-immigration des Laurentides, la Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées des Laurentides et le Comité régional pour l'autonomie des femmes des Laurentides. En 2019-2020, Services Québec poursuivra la mise en œuvre des actions de la Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits.

L'organisation est aussi active au sein de tables sectorielles, telles que la Table régionale en transport terrestre avancé, la Table Forêt Laurentides, la Table de concertation sur les ressources humaines en aérospatiale des régions de Laval et des Laurentides et la Table de concertation sur les ressources humaines en tourisme des Laurentides.

En 2019-2020, Services Québec poursuivra le développement de nouveaux partenariats, notamment avec les acteurs du développement économique de la région. L'organisation intégrera à sa planification des activités relevant de sa mission liées aux priorités établies régionalement en vertu de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.



3. ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

POPULATION

Selon les dernières estimations provisoires de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la région des Laurentides comptait près de 611 020 habitants au 1^{er} juillet 2018, soit 7,3 % de la population du Québec (8 390 499). Elle se classe au quatrième rang parmi les 17 régions administratives de la province, derrière Montréal (2 029 379), la Montérégie (1 554 282) et la Capitale-Nationale (745 135).

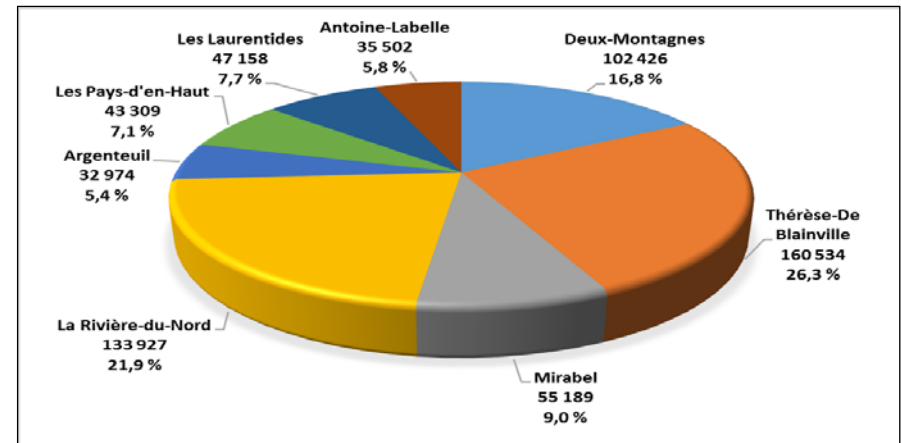
La région a connu la plus forte croissance démographique entre 2014 et 2018 (4,8 %), devant Montréal (4,2 %) et Lanaudière (3,4 %). C'est le cas notamment de la ville de Mirabel (16,0 %) et de la MRC de La Rivière-du-Nord (7,8 %), qui font partie des cinq territoires du Québec à connaître les plus fortes croissances. Globalement, l'ensemble des MRC de la région des Laurentides et Mirabel ont connu un accroissement de leur population. En outre, la MRC des Pays-d'en-Haut se démarque par sa croissance démographique (4,4 %), qui est supérieure à celle de Montréal (4,2 %).

La croissance démographique observée dans la région s'explique notamment par le solde migratoire interrégional positif. En effet, pour une septième année consécutive, la région arrive au premier rang du taux net de migration interrégional parmi l'ensemble des régions du Québec¹.

1. [Institut de la statistique du Québec, La migration interrégionale au Québec en 2017-2018 : les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie, Coup d'œil sociodémographique, numéro 68, février 2019.](#)

En 2017-2018, 6 294 personnes supplémentaires se sont établies dans les Laurentides, par rapport au nombre de personnes qui ont quitté la région durant cette même période, ce qui correspond à un taux net de migration interrégional de 1,05 %. Toutes les MRC de la région des Laurentides connaissent des gains dans leurs échanges migratoires, au détriment de Montréal et de Laval. Par ailleurs, la ville de Mirabel est le seul territoire à connaître un taux net de migration dépassant les 2 %, ce qui la classe au premier rang de toutes les MRC. Quatre autres MRC des Laurentides enregistrent un taux de plus de 1 %, soit Les Pays-d'en-Haut, La Rivière-du-Nord, Les Laurentides et Argenteuil.

Répartition de la population de la région des Laurentides en 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En termes de pourcentage, le vieillissement démographique de la région des Laurentides est comparable à celui du Québec. Toutefois, le pourcentage de jeunes de moins de 20 ans de la région est plus élevé. Cette situation est en partie attribuable à la ville de Mirabel, qui compte une population parmi les plus jeunes du Québec. Les MRC de La Rivière-du-Nord, de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville possèdent aussi un pourcentage élevé de jeunes de moins de 20 ans. La structure par âge de la région des Laurentides est

particulière car, comparativement aux plus peuplées, les municipalités les plus petites comptent une part plus importante des personnes âgées de 65 ans et plus.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2018

Selon l'*Enquête sur la population active*, de Statistique Canada, la situation du marché du travail de la région des Laurentides s'est améliorée en 2018. Après le repli provisoire de ses principaux indicateurs du marché du travail en 2017, la région des Laurentides affiche un portrait plus favorable qui ne présente que quelques écarts mineurs avec celui de l'ensemble du Québec.

En 2018, la région des Laurentides vient renouer avec la vigueur qu'on lui a connue dans les dernières années. On y observe une légère croissance de l'emploi, soit une hausse de 1,8 %, qui résulte d'une augmentation de l'emploi à temps plein (+19 000) ainsi que d'une diminution de l'emploi à temps partiel (-13 400). Le nombre total de personnes en emploi s'établit ainsi à 310 000 en 2018. Le Québec connaît également une augmentation de l'emploi (0,9 %), avec un gain annuel de 38 900 emplois.

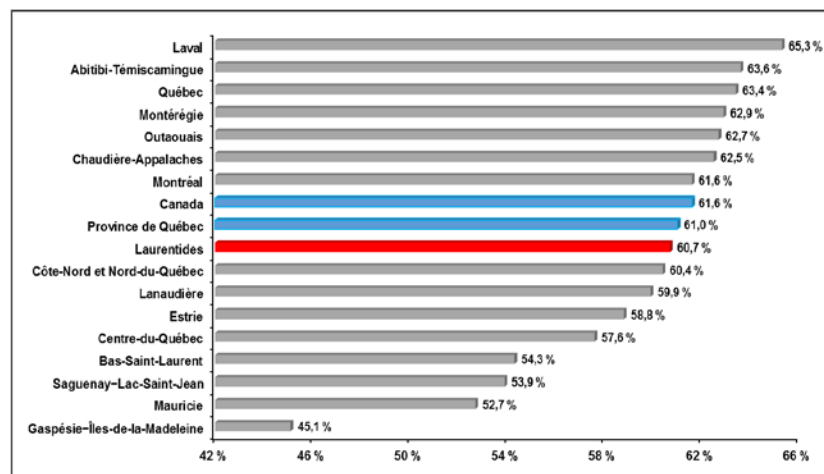
Le taux d'emploi² de la région a augmenté de 0,3 point de pourcentage, comparativement à 2017. Il est ainsi évalué à 60,7 %, soit à 0,3 point de pourcentage de moins que le taux observé à l'échelle provinciale. Le taux observé dans la région est inférieur à celui de l'ensemble de la province, pour une deuxième année consécutive.

Partant de ce fait, le taux d'emploi de la région occupe le neuvième rang en 2018 parmi les 17 régions administratives³ du Québec, tout juste derrière Montréal (61,6 %).

2. Le taux d'emploi est la proportion de la population de 15 ans et plus qui est en emploi.

3. Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont jumelées dans le cadre de l'*Enquête sur la population active*, de Statistique Canada.

Taux d'emploi, Québec, Canada et régions administratives en 2018



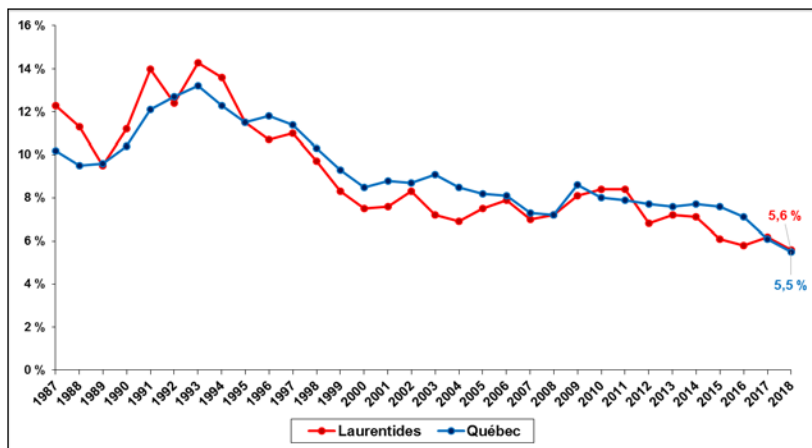
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Plancher historique du taux de chômage

Après avoir augmenté au cours de l'année 2017, le taux de chômage⁴ régional diminue de 0,6 point de pourcentage en 2018 et atteint un plancher historique à 5,6 %. Dans le même ordre d'idées, le taux de chômage observé au Québec affiche un niveau historique de 5,5 %, qui s'explique par une diminution considérable du nombre de chômeurs (-25 200).

4. Le taux de chômage est la proportion de la population active qui est au chômage et qui cherche activement un emploi.

Taux de chômage, Laurentides et ensemble du Québec, 1987-2018



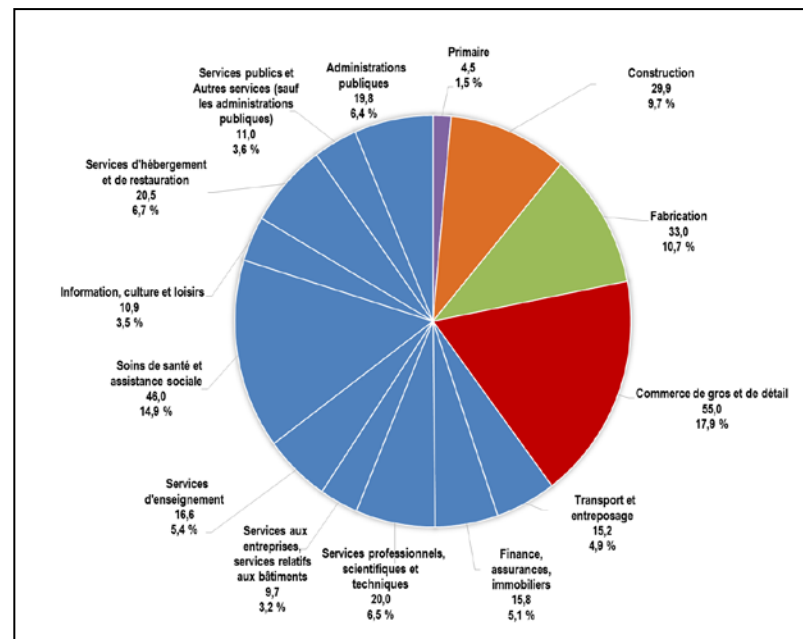
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

TENDANCES SECTORIELLES

L'analyse des données annuelles relatives aux différents secteurs démontre une évolution à la hausse de l'emploi dans le secteur de la production de biens (+1,8 %) et celui des services (+1,8 %).

D'une part, en 2018, le secteur de la production de biens a connu un gain net de 1 200 emplois par rapport à l'année précédente. Cette hausse est attribuable principalement au secteur de la fabrication. Ce secteur, qui a connu une augmentation globale de 2 000 emplois, comptait par ailleurs 33 000 emplois en 2018. Il subit les effets d'une croissance touchant notamment les sous-secteurs de la fabrication de machines (2 200 emplois), de la fabrication de matériel de transport (1 800 emplois) et de la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (1 700 emplois). Quant à lui, le secteur de la construction comptait 29 900 emplois, soit un millier de plus qu'en 2017.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité économique dans la région des Laurentides en 2018 (en milliers)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

D'autre part, l'emploi dans le secteur des services montre des signes de croissance dans les Laurentides, avec 4 300 emplois de plus qu'en 2017. Par ailleurs, des 310 000 personnes en emploi habitant la région en 2018, 240 500 travaillaient dans le secteur des services, soit 77,6 % de l'emploi total.

Des gains ont été observés en particulier dans les sous-secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (+7 600), des administrations publiques (+6 800), des services professionnels, scientifiques et techniques (+2 500) et du transport et de l'entreposage (+2 200).

La région des Laurentides compte également trois créneaux d'excellence :

- ☛ **La forêt** : le créneau Signature Bois Laurentides rassemble des entreprises des secteurs de la sylviculture et celles de la transformation du bois qui misent sur l'excellence des activités durables et créent de la valeur ajoutée à chacune des étapes de fabrication des produits du bois.
- ☛ **Le tourisme** : la région est un chef de file en tourisme de villégiature quatre saisons en tant que destination de plein air au Québec offrant un réseau d'hébergement et des activités de loisirs de niveau international. Selon les données les plus récentes, en 2015, la région des Laurentides arrivait au troisième rang derrière Montréal et la région de Québec en ce qui a trait aux dépenses touristiques au Québec, avec 7,3 % des dépenses enregistrées⁵.
- ☛ **Le transport terrestre avancé** : la région joue un rôle important dans ce secteur, qui comprend, entre autres, les composants et les procédés de fabrication de véhicules légers ou lourds à la fine pointe de la technologie en matière d'efficacité énergétique et les véhicules électriques. Elle compte un bassin de main-d'œuvre spécialisée, des entreprises d'assemblage de véhicules ou de fabrication de pièces et de matériaux ainsi que quatre centres d'expertise en transport terrestre avancé.

REGARD SUR DES GROUPES DE CLIENTÈLES

Les jeunes de 15 à 24 ans

Pour une deuxième année consécutive, les jeunes en emploi dans les Laurentides connaissent une diminution de leur effectif. En effet, leur nombre a diminué de 15,6 % en 2018 par rapport à 2017. La région compte ainsi 37 400 jeunes en emploi, dont 19 500 qui travaillent à temps partiel. Leur taux d'emploi est de 62,1 %, ce qui représente une baisse de 3,9 points de pourcentage par rapport à 2017. En outre, leur taux de chômage (12,0 %) est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (9,5 %).

5. TOURISME QUÉBEC, *Portrait de l'industrie touristique*, données préliminaires.

Les personnes expérimentées

Le nombre des personnes de 55 ans et plus en emploi atteint le seuil des 70 000 pour la première fois dans les Laurentides, ce qui représente une croissance de 6,6 % par rapport à 2017. Plus précisément, elles sont 74 200 en emploi, ce qui représente une croissance de 6,6 % par rapport à 2017. Ainsi, elles constituent près du quart (23,9 %) de la main-d'œuvre régionale.

Le taux d'emploi de ce groupe d'âge est de 1,7 point de pourcentage de plus que celui de l'année précédente et atteint 34,4 %. Cette hausse s'explique du fait que le nombre de personnes de 55 ans et plus en emploi a crû plus rapidement que la population de 55 ans et plus. Puisque la disponibilité de la main-d'œuvre reste un enjeu de premier ordre pour la région, des efforts réels pour attirer et retenir la main-d'œuvre en emploi sont nécessaires pour pallier les départs à la retraite.

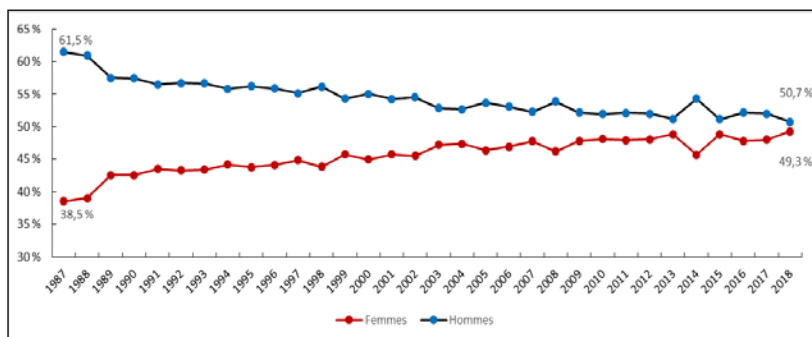
Le taux de chômage des 55 ans et plus a connu une baisse significative de 3,2 points de pourcentage, comparativement à 2017. Il est évalué à 3,8 %, soit 1,7 point de pourcentage de moins que la moyenne provinciale.

Les femmes

Après deux replis consécutifs, l'emploi des femmes en 2018 a connu un gain de 6 500, soit de 4,4 % comparativement à 2017. Elles représentent 49,3 % des personnes en emploi résidant dans la région des Laurentides, en hausse de 1,2 point de pourcentage en comparaison avec l'année 2017.



Évolution de la part des emplois selon le sexe dans la région des Laurentides, 1987-2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

Le taux de chômage chez les femmes (5,5 %) a connu une hausse de 0,1 point de pourcentage comparativement à 2017. Les hommes ont un taux de chômage plus important, avec 5,7 %, malgré une diminution de 1,2 point de pourcentage par rapport à la même période.

Les prestataires de l'assurance-emploi

Entre 2017 et 2018, la région des Laurentides a connu une baisse du nombre moyen de prestataires de l'assurance-emploi, passant de 18 257 à 16 583. Il s'agit de la plus forte diminution observée au cours des quatre dernières années (-9,2 %). À l'échelle provinciale, on observe aussi une diminution du nombre de prestataires de l'assurance-emploi (-9,9 %).

La baisse observée dans la région des Laurentides s'explique par une diminution du nombre de prestataires dans l'ensemble des MRC et territoire équivalent des Laurentides. La MRC de Thérèse-De Blainville est celle qui a connu la baisse la plus importante (-11,6 %).

Prestataires de l'assurance-emploi, moyennes annuelles, 2014-2018

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Ensemble du Québec | 247 449 | 248 047 | 239 438 | 219 660 | 198 001 |
| Région des Laurentides | 19 672 | 20 114 | 19 599 | 18 257 | 16 583 |
| MRC de Thérèse-De Blainville | 4 103 | 4 238 | 4 155 | 3 826 | 3 381 |
| MRC de Deux-Montagnes | 2 880 | 2 978 | 2 938 | 2 659 | 2 399 |
| Mirabel | 1 684 | 1 768 | 1 846 | 1 708 | 1 539 |
| MRC d'Argenteuil | 1 169 | 1 203 | 1 064 | 970 | 876 |
| MRC de La Rivière-du-Nord | 4 427 | 4 552 | 4 523 | 4 243 | 3 941 |
| MRC des Pays-d'en-Haut | 1 205 | 1 177 | 1 059 | 1 036 | 937 |
| MRC des Laurentides | 2 192 | 2 154 | 2 094 | 2 011 | 1 833 |
| MRC d'Antoine-Labelle | 2 013 | 2 044 | 1 920 | 1 804 | 1 677 |

Source : Service Canada, compilation spéciale Emploi-Québec, moyennes mensuelles annualisées, de 2014 à 2018.

Note : La somme des nombres peut différer de la somme exacte, en raison des données qui ont été arrondies.

Caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi

En 2018, dans la région des Laurentides, un peu plus des deux tiers (67,8 %) des prestataires de l'assurance-emploi étaient des hommes. Cette proportion se compare à celle de l'ensemble du Québec (67,3 %).

Durant cette même période, près de la moitié (47,1 %) des prestataires de la région avait occupé un emploi associé au groupe professionnel des métiers, transport, machinerie et domaines apparentés.

Les adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours

Pour une troisième année consécutive, la région des Laurentides affiche une baisse du nombre moyen d'adultes prestataires de l'aide financière de dernier

recours. Ce nombre est passé de 20 018 en 2017 à 18 917 en 2018⁶. Il s'agit d'une diminution de 5,5 %, soit la plus importante enregistrée au cours des trois dernières années. À l'exception de Mirabel, l'ensemble des MRC des Laurentides a connu une diminution du nombre d'adultes prestataires entre 2017 et 2018. Durant cette période, les plus fortes baisses ont été observées sur le territoire des MRC d'Argenteuil (-7,3 %) et de Thérèse-De Blainville (-6,4 %).

Prestataires adultes des programmes d'aide financière de dernier recours, moyennes mensuelles annualisées, 2014-2018

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Ensemble du Québec | 349 081 | 345 125 | 338 213 | 326 026 | 310 621 |
| Région des Laurentides | 21 195 | 21 204 | 21 001 | 20 018 | 18 917 |
| MRC de Thérèse-De Blainville | 3 217 | 3 267 | 3 280 | 3 093 | 2 896 |
| MRC de Deux-Montagnes | 2 698 | 2 663 | 2 679 | 2 596 | 2 447 |
| Mirabel | 779 | 778 | 770 | 755 | 759 |
| MRC d'Argenteuil | 2 419 | 2 399 | 2 326 | 2 206 | 2 044 |
| MRC de La Rivière-du-Nord | 6 233 | 6 226 | 6 169 | 5 854 | 5 513 |
| MRC des Pays-d'en-Haut | 1 311 | 1 326 | 1 271 | 1 216 | 1 154 |
| MRC des Laurentides | 2 140 | 2 143 | 2 121 | 2 016 | 1 925 |
| MRC d'Antoine-Labelle | 2 399 | 2 403 | 2 385 | 2 281 | 2 178 |

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, données officielles, moyennes mensuelles annualisées, de 2014 à 2018.

Note : La somme des nombres peut différer de la somme exacte, en raison des données qui ont été arrondies.

6. L'entrée en vigueur du Programme objectif emploi le 1^{er} avril 2018 a eu un effet sur la diminution du nombre des adultes prestataires du Programme d'aide sociale sans contraintes à l'emploi. En effet, les personnes admises au Programme objectif emploi, au nombre de 118, ne sont pas considérées au Programme d'aide sociale, qui compte parmi les programmes d'aide financière de dernier recours.

Dans la région des Laurentides, en 2018, la répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours allait comme suit :

- ▶▶ 6 436 adultes prestataires du Programme d'aide sociale sans contraintes à l'emploi (34,0 %);
- ▶▶ 3 990 adultes prestataires du Programme d'aide sociale présentant des contraintes temporaires à l'emploi (21,1 %);
- ▶▶ 8 492 adultes prestataires du Programme de solidarité sociale (44,9 %).

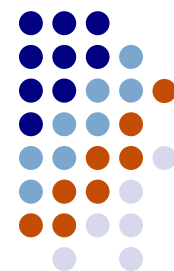
Entre 2017 et 2018, on note une diminution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours dans les Laurentides. Elle est attribuable à une baisse du nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale (-10,2 %), celui des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale ayant plutôt augmenté de 1,0 % durant cette période.

Les adultes prestataires du Programme d'aide sociale sans contraintes à l'emploi

La région des Laurentides a connu une baisse de 14,2 % du nombre moyen d'adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, passant de 7 504 en 2017 à 6 436 en 2018. À titre de comparaison, à l'échelle du Québec, on a observé une diminution de 9,5 % durant cette période.

Caractéristiques des adultes prestataires sans contraintes à l'emploi

- ▶▶ Près du tiers (31,0 %) des adultes prestataires habitait la MRC de La Rivière-du-Nord en 2018.
- ▶▶ Les 732 adultes prestataires de moins de 25 ans représentaient, quant à eux, 11,4 % de l'ensemble des adultes prestataires dans la région, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (11,0 %).
- ▶▶ Parmi les prestataires adultes sans contraintes à l'emploi dont le niveau de scolarité était connu, 4 082 avaient atteint moins d'un cinquième secondaire.
- ▶▶ À l'instar de l'ensemble du Québec, la majorité des adultes prestataires sont des hommes dans les Laurentides. En 2018, ils représentaient 60,5 % des adultes prestataires sans contraintes à l'emploi de la région.



LES ENJEUX

L'année 2019-2020 est la première du nouveau cycle de planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Un enjeu de la nouvelle planification stratégique nous interpelle plus particulièrement pour notre plan d'action régional, soit « Des services gouvernementaux axés sur une expérience client de qualité ». Les orientations « Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité » et « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », liées à cet enjeu, doivent donc guider nos choix d'actions.

Ainsi, l'une des six orientations de la planification régionale 2019-2020 vise la simplification de l'accès aux services gouvernementaux et l'amélioration des services à la clientèle, pour une expérience client de qualité.

Quatre des six orientations ont trait à l'emploi et à la main-d'oeuvre. Elles ont pour objectif une augmentation du nombre de personnes en emploi et du nombre d'entreprises soutenues par nos mesures et nos services. Ces quatre orientations sont liées aux trois enjeux suivants :

- ▶ La disponibilité d'une main-d'œuvre compétente dans un contexte de plein emploi;
- ▶ La réponse adaptée du service public d'emploi aux besoins en évolution des personnes et des entreprises;
- ▶ La connaissance de l'existence du service public d'emploi par les personnes et les entreprises et le recours à ses services.

Enfin, la dernière orientation vise la participation sociale du plus grand nombre de personnes possible et la mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre des engagements du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Les axes d'intervention et les actions retenus régionalement sont issus d'une consultation menée auprès des membres du Conseil régional des partenaires

du marché du travail des Laurentides et du personnel de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides.

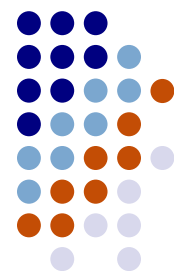
Pour l'année 2019-2020, huit indicateurs de résultats sont ciblés, six d'entre eux étant axés sur l'intégration ou le retour en emploi à brève échéance à la fin d'une intervention. Les deux autres visent une hausse du nombre d'entreprises aidées et de personnes participant aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

En vertu de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides contribuera à l'atteinte des objectifs liés aux priorités régionales qui interpellent sa mission. Parmi celles-ci figurent, entre autres, l'adéquation entre les compétences et l'emploi, la réduction des disparités économiques ainsi que l'accès simplifié aux services gouvernementaux. Les actions sont intégrées à la section ci-après portant sur les enjeux.

4. PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

La planification régionale 2019-2020 découle du contexte régional du marché du travail et des enjeux de la nouvelle planification stratégique mentionnés précédemment. Elle prend aussi appui sur les priorités établies en concertation avec les partenaires de la Direction régionale de Services Québec des Laurentides, sur la planification stratégique de la Commission des partenaires du marché du travail et sur la vision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

De plus, la planification régionale tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec des Laurentides, des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités et de certains facteurs de contingence.



Grâce à la tournée En action pour la main-d'œuvre, le ministre souhaite mobiliser les partenaires du marché du travail autour de sa vision pour résoudre les problématiques régionales en matière d'emploi et de main-d'œuvre.

L'intervention du Ministère se déploiera sur quatre fronts :

- ▶ Intégrer le plus grand nombre de personnes possible au marché du travail;
- ▶ Adapter la main-d'œuvre actuelle;
- ▶ Préparer la main-d'œuvre future;
- ▶ Accroître la productivité des entreprises.

Cette année, les priorités retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et la Direction régionale de Services Québec des Laurentides sont les suivantes :

- ▶ **L'augmentation de l'adéquation formation-compétences-emploi**, entre autres par une analyse approfondie des déséquilibres du marché du travail et de leurs causes, la poursuite des activités de veille ainsi que la production et la diffusion d'information sur le marché du travail;
- ▶ **La mise en œuvre d'activités en gestion innovante des ressources humaines** et la poursuite de la Grande corvée, afin d'accroître le nombre d'entreprises soutenues par nos mesures et nos services;
- ▶ **L'intégration et le maintien durable en emploi d'une clientèle diversifiée**, notamment par l'optimisation de l'accompagnement des individus et des employeurs, par le développement des compétences selon des formules novatrices et par d'autres projets;
- ▶ **La participation aux tables clientèles ou sectorielles** pour la mise en œuvre des engagements de Services Québec contenus dans les diverses stratégies ministérielles ou gouvernementales, en collaboration avec les partenaires de la région.

Ainsi, la Direction régionale poursuivra, en collaboration avec ses partenaires de la Table régionale adéquation formation-compétences-emploi, les activités de veille de l'activité économique et du marché du travail des Laurentides ainsi que d'analyse des déséquilibres. Certaines actions prévues dans le plan d'action permettront d'améliorer la connaissance des déséquilibres du marché du travail, d'autres de les pallier. Certaines actions sont prévues en

collaboration avec les comités sectoriels de main-d'œuvre. Elles contribueront aux objectifs du Plan d'action concerté en adéquation formation-compétences-emploi de la Commission des partenaires du marché du travail et de son réseau de partenaires. La conception et la diffusion d'outils d'information sur le marché du travail seront accrues.

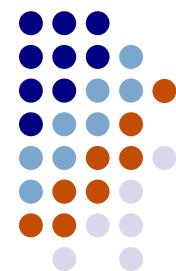
L'intervention proactive du Service aux entreprises des Laurentides, dans le cadre de la Grande corvée, permettra de soutenir par nos mesures et nos services un nombre accru d'entreprises, notamment des PME. Des activités en gestion innovante des ressources humaines, incluant en matière d'organisation du travail et d'accueil d'une main-d'œuvre diversifiée, seront réalisées, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et de contribuer à leur croissance.

S'ajoute la mise en œuvre de stratégies clientèles ou sectorielles favorisant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi et visant l'intégration et le maintien en emploi durable de personnes faiblement représentées sur le marché du travail pour des raisons liées notamment à l'âge, à la présence d'un handicap, ou au manque d'expérience ou de compétences.

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides, en collaboration avec ses partenaires, poursuivra la mise en œuvre d'actions liées à la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021. Le Comité régional pour l'autonomie des femmes des Laurentides continuera de développer des initiatives innovantes visant la mobilisation et l'autonomie économique des femmes. Ainsi, les efforts additionnels entrepris pour joindre les femmes dans leurs milieux et les informer des mesures et des services offerts régionalement se poursuivront. D'autres initiatives naîtront.

De plus, la région poursuivra la mise en œuvre des engagements contenus dans la Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits et collaborera à l'implantation du nouveau Programme d'aide à l'intégration en emploi des membres des Premières Nations et des Inuits.

Par ailleurs, de nouveaux projets concertés seront mis en valeur dans la région, afin de favoriser l'attraction, l'intégration et le maintien en emploi de personnes issues de l'immigration. La Table emploi-immigration des



Laurentides poursuivra ses actions en ce sens. Le recours au Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi devrait s'accroître, tout comme le soutien à la francisation en milieu de travail.

Les membres de la Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées des Laurentides ainsi que d'autres partenaires collaboreront à la mise en œuvre d'initiatives en matière de formation, d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées. Ainsi, l'implantation de projets de formation adaptée en alternance stages-études et d'appariement de cette clientèle avec des entreprises se poursuivra en 2019-2020.

Des actions s'adressant plus précisément aux clientèles de travailleurs expérimentés pour leur maintien ou leur retour en emploi, ainsi qu'aux jeunes et aux travailleurs judiciairisés, seront également réalisées en cours d'année.

De son côté, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides élaborera une stratégie régionale permettant une compréhension globale de l'ensemble de l'offre de service. Des initiatives favoriseront les échanges entre les partenaires externes, le personnel des services aux individus et des services aux entreprises. Les liens avec les ressources externes travaillant au développement de l'employabilité seront renforcés, notamment pour la complémentarité de l'offre de service. De plus, elles seront invitées à développer une approche innovante auprès des employeurs. Enfin, des activités d'arrimage entre les employeurs et les chercheurs d'emploi seront aussi organisées.

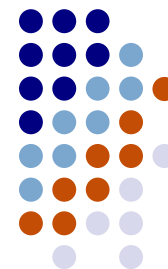
La concertation en matière de solidarité sociale sera renforcée dans la région par la mise en œuvre de certains engagements prévus dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023. La participation sociale et l'autonomie économique du plus grand nombre de personnes possible seront ainsi favorisées.

Finalement, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides poursuivra le déploiement, sur l'ensemble du territoire, des services gouvernementaux de première ligne, incluant les services publics d'emploi, permettant ainsi de simplifier et d'optimiser l'accès aux services à la population et aux entreprises. L'organisation collaborera aux actions de la nouvelle

planification stratégique pour évaluer la satisfaction de sa clientèle quant aux services rendus.

ENJEU

Des services gouvernementaux axés sur une expérience client de qualité



4.1 SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES ET EN AMÉLIORER LA QUALITÉ

Relativement à l'orientation « Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité » de la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, voici les interventions régionales prévues pour 2019-2020.

ORIENTATION

AUGMENTER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE À L'ÉGARD DES SERVICES REÇUS

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides poursuivra le déploiement de l'offre de service de Services Québec dans toute la région, collaborera aux travaux visant la simplification de l'accès aux services gouvernementaux et contribuera aux actions qui seront mises en œuvre afin d'augmenter la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus.

Axe d'intervention : La poursuite du déploiement de Services Québec sur l'ensemble du territoire

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Collaborer au déploiement de l'offre de service de Services Québec dans toute la région en assurant un rôle de vigie quant aux occasions de partenariats;
- ▶ Collaborer à la mise en œuvre des ententes de partenariats.

Axe d'intervention : La fluidité des communications liées aux services à la clientèle

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Échanger sur les pratiques améliorant la fluidité des communications et des services à la clientèle;
- ▶ Collaborer aux différentes actions qui seront mises en œuvre pour l'évaluation de la satisfaction de la clientèle comme prévu à la planification stratégique 2019-2023.

4.2 ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX BESOINS DE LA CLIENTÈLE

Cette orientation de la planification stratégique ministérielle 2019-2023 comprend trois objectifs qui interpellent les directions régionales de Services Québec : deux relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre, l'autre ayant trait à la solidarité sociale.

Le Plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Les enjeux et les orientations du Plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2019-2020 sont arrimés à la planification stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en élaboration.

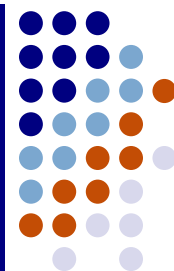
Voici les enjeux du Plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2019-2020.

Enjeu 1 - La disponibilité d'une main-d'œuvre compétente dans un contexte de plein emploi

Enjeu 2 - La réponse adaptée du service public d'emploi aux besoins en évolution des personnes et des entreprises

Enjeu 3 - La connaissance de l'existence du service public d'emploi par les personnes et les entreprises et le recours à ses services

ENJEUX



Ces enjeux s'inscrivent dans l'orientation 2 de la planification stratégique, soit « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », et touchent deux objectifs de cette orientation, soit

- ▶ augmenter l'intégration et le maintien en emploi;
- ▶ soutenir davantage les entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

En conformité avec les orientations du Plan d'action en matière de main-d'œuvre et d'emploi 2019-2020, voici les axes d'intervention retenus par le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides.

ORIENTATION 1 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

CONNAÎTRE ET DIFFUSER LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides et ses partenaires réunis au sein de la Table régionale adéquation formation-compétences-emploi poursuivront les travaux visant, entre autres, une meilleure connaissance des déséquilibres du marché du travail de la région. La diffusion de l'information sur le marché du travail sera accentuée auprès de différents publics cibles.

Axe d'intervention : La veille du marché du travail de la région

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Poursuivre les travaux de la Table régionale adéquation formation-compétences-emploi, en collaboration avec les partenaires de la région;
- ▶ Multiplier les occasions d'échanges avec les employeurs et les partenaires pour une meilleure connaissance des besoins et des enjeux du marché du travail;
- ▶ Évaluer, le cas échéant, les moyens à mettre en œuvre afin d'assurer une collecte plus fine des données liées aux problématiques vécues par les employeurs.

Axe d'intervention : La production et la diffusion de l'information sur le marché du travail

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Produire des outils d'information fournissant une lecture juste et concertée des besoins du marché du travail de la région, notamment des déséquilibres, tant qualitatifs que quantitatifs;
- ▶ Multiplier les activités de diffusion de l'information du marché du travail auprès du personnel et des partenaires;
- ▶ Développer des appels de projets novateurs répondant aux besoins réels du marché du travail, en collaboration avec les partenaires.

ORIENTATION 2 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

SOUTENIR DAVANTAGE D'ENTREPRISES DANS L'ADAPTATION DE LEURS PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AUX CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides poursuivra l'opération de la Grande corvée, visant à intervenir de façon proactive auprès des entreprises qui éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes, afin de les aider

à trouver une solution. Elle mettra sur sa force d'intervention auprès des entreprises pour les aider à adapter leurs modes de gestion des ressources humaines et à améliorer leur productivité. Des pratiques innovantes seront promues en matière de gestion des ressources humaines et de développement des compétences de la main-d'œuvre en entreprise.

Axe d'intervention : La promotion de pratiques innovantes en gestion des ressources humaines, notamment au sein de PME

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Organiser des activités sur la gestion innovante des ressources humaines, incluant les bonnes pratiques liées notamment à la santé mentale;
- ▶ Faire connaître davantage les mesures et les services aux entreprises aux associations et aux cabinets de professionnels en affaires dans la région, afin qu'ils agissent comme relayers d'information.

Axe d'intervention : La poursuite de la Grande corvée

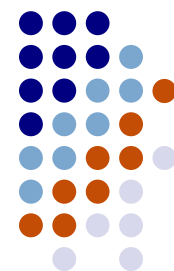
La Direction régionale de Services Québec des Laurentides mettra sur les actions suivantes :

- ▶ Poursuivre l'approche proactive de la Grande corvée, afin d'accroître le nombre d'entreprises soutenues par nos mesures et nos services;
- ▶ Collaborer à la mise en œuvre des mesures annoncées lors de la tournée du ministre En action pour la main-d'œuvre.

Axe d'intervention : Le développement de la main-d'œuvre en entreprise

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides mettra sur l'action suivante :

- ▶ Permettre à des entreprises de conserver et de développer les savoirs dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et d'innovations technologiques.



ORIENTATION 3 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

INTÉGRER ET MAINTENIR EN EMPLOI LE PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES, NOTAMMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, PARTICULIÈREMENT LES PERSONNES FAISANT PARTIE DES GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AINSI QUE LA CLIENTÈLE DE L'ASSISTANCE SOCIALE

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides favorisera l'intégration et le maintien en emploi des clientèles diversifiées sous-représentées sur le marché du travail, incluant celle de l'assistance sociale. L'accompagnement personnalisé, les activités de développement des compétences, l'optimisation des pratiques liées aux mesures, l'accompagnement offert aux employeurs et la collaboration au déploiement des stratégies clientèles contribueront à leur intégration durable en emploi.

Axe d'intervention : L'accompagnement personnalisé de la clientèle des individus et des employeurs

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Poursuivre l'accompagnement personnalisé des clients ayant bénéficié d'une mesure, notamment d'une formation, pour leur intégration et leur maintien en emploi;
- ▶ Inviter les ressources externes à développer une approche innovante auprès des employeurs, pour l'intégration et le maintien en emploi de la clientèle.

Axe d'intervention : Le soutien au développement des compétences des clientèles diversifiées

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Explorer des formules novatrices de développement des compétences, d'habiletés et d'aptitudes socioprofessionnelles;
- ▶ Intégrer des activités de développement de compétences demandées sur le marché du travail, notamment le numérique;

- ▶ Poursuivre avec les partenaires la mise en œuvre d'activités liées aux stratégies ministérielles ou gouvernementales et visant la formation, l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées, notamment par la concertation au sein de tables clientèles.

Axe d'intervention : L'optimisation des pratiques

La région mettra sur les actions suivantes :

- ▶ Optimiser les pratiques liées aux mesures d'intégration et de maintien en emploi (Subventions salariales, Contrat d'intégration au travail, Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi);
- ▶ Optimiser l'orientation de la clientèle sous-représentée sur le marché du travail, notamment vers les formations de courte durée, incluant les formations semi-spécialisées;
- ▶ Bonifier et adapter le contenu des sessions de groupe, afin de mobiliser davantage la clientèle.

ORIENTATION 4 EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'EMPLOI

S'ASSURER D'UN BON ARRIMAGE DU SERVICE PUBLIC D'EMPLOI AVEC SES PARTENAIRES ET ÉGALEMENT ENTRE SES INTERVENTIONS AUPRÈS DES INDIVIDUS ET CELLES AUPRÈS DES ENTREPRISES

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides mettra sur des interventions visant à assurer l'arrimage entre ses services ainsi qu'avec ses partenaires externes.

Axe d'intervention : L'optimisation de l'arrimage du service public d'emploi avec ses partenaires externes

La région mettra sur les actions particulières suivantes :

- ▶ Se doter d'une stratégie régionale permettant d'assurer une compréhension globale de l'ensemble des services offerts;



- ▶▶ Mettre en œuvre des initiatives favorisant les échanges entre les partenaires externes, le personnel des services aux individus et des services aux entreprises, pour un retour en emploi de la clientèle;
- ▶▶ Organiser des activités d'information par les personnes responsables des dossiers.

Axe d'intervention : La réalisation d'activités d'arrimage entre les employeurs et les chercheurs d'emploi

- ▶▶ Participer avec des partenaires à la mise en œuvre d'initiatives visant à établir des liens entre employeurs et chercheurs d'emploi.

ORIENTATION

AUGMENTER LA PARTICIPATION SOCIALE DES INDIVIDUS ET LA MOBILISATION DES PARTENAIRES

L'orientation 2, « Adapter les interventions aux besoins de la clientèle », du Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente aussi l'objectif 2.2, qui vise à augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires.

Ainsi, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides assurera la mise en œuvre des engagements du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 interpellant sa mission et participera aux activités de concertation du milieu favorisant l'inclusion socioéconomique du plus grand nombre possible de personnes. Voici les interventions régionales retenues pour 2019-2020.

Axe d'intervention : L'optimisation de l'utilisation du Programme d'aide et d'accompagnement social

La région misera sur l'action particulière suivante :

- ▶▶ Favoriser et faciliter l'accès des personnes éloignées du marché du travail au Programme d'aide et d'accompagnement social, afin qu'elles puissent progresser sur le plan socioprofessionnel.

Axe d'intervention : La mise en œuvre des actions du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- ▶▶ Poursuivre la mise en œuvre des actions du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023;
- ▶▶ Collaborer aux activités de concertation du milieu liées aux engagements du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, afin de soutenir les initiatives régionales ou locales favorisant la solidarité.



4.3 AUTRE ENJEU RÉGIONAL

ENJEU

La contribution aux objectifs de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

La Direction régionale de Services Québec des Laurentides collaborera à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020, en particulier pour les priorités visées régionalement qui interpellent sa mission. Les priorités de la région sont au nombre de cinq, quatre de celles-ci interpellant Services Québec.

Assurer la compétitivité économique des Laurentides : pour y parvenir, les partenaires misent sur l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la main-d'œuvre disponible. La Direction régionale de Services Québec des Laurentides privilégiera les actions suivantes : le maintien d'activités de veille et de diffusion de l'information sur le marché du travail, le développement des compétences et l'intégration en emploi des groupes sous-représentés sur le marché du travail, la participation aux tables clientèles ainsi que la poursuite de la mesure Soutien au travail autonome auprès de la clientèle.

Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens : les partenaires souhaitent renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à la région ainsi que réduire les disparités économiques et sociales. La Direction régionale de Services Québec des Laurentides privilégiera les actions suivantes : la participation aux activités de concertation du milieu favorisant l'inclusion économique et sociale du plus grand nombre possible de personnes et la collaboration aux activités de promotion de la région comme milieu de vie et de travail des plus intéressants, ce qui inclut le développement d'outils promotionnels.

Offrir à chaque citoyen un continuum de services publics et communautaires équitables : la Direction régionale de Services Québec des Laurentides

privilégiera les actions suivantes : la poursuite du déploiement de son offre de service simplifiant l'accès aux services gouvernementaux pour les individus et les entreprises ainsi que la pleine participation du plus grand nombre possible de personnes à la société et au marché du travail par ses mesures et ses services.

Optimiser les mobilités des individus et des marchandises : en plus d'intégrer les principes de développement durable, les intervenants régionaux réactiveront leur expertise en recherche et développement dans le domaine de l'électrification des transports. À cet égard, la Direction régionale de Services Québec des Laurentides privilégiera l'action suivante : la participation, avec les partenaires du milieu, à la définition des besoins et au développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur de l'électrification des transports.

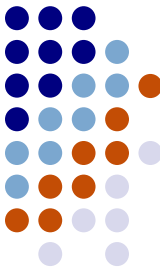




TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL – 2019-2020

Des services gouvernementaux axés sur une expérience client de qualité

Simplifier l'accès aux services et en améliorer la qualité

| | |
|---|---|
| <i>Orientation : Augmenter la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus</i> | |
| Axe d'intervention | La poursuite du déploiement de Services Québec sur l'ensemble du territoire |
| Action | Collaborer au déploiement de l'offre de service de Services Québec dans toute la région en assurant un rôle de vigie quant aux occasions de partenariats |
| Action | Collaborer à la mise en œuvre des ententes de partenariats |
| Axe d'intervention | La fluidité des communications liées aux services à la clientèle |
| Action | Échanger sur les pratiques améliorant la fluidité des communications et des services à la clientèle |
| Action | Collaborer aux différentes actions qui seront mises en œuvre pour l'évaluation de la satisfaction de la clientèle, comme prévu à la planification stratégique 2019-2023 |

Adapter les interventions aux besoins de la clientèle

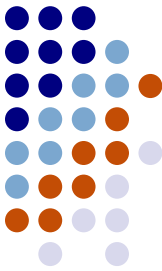
Enjeux en matière de main-d'œuvre et d'emploi :

Enjeu 1 : La disponibilité d'une main-d'œuvre compétente dans un contexte de plein emploi

Enjeu 2 : La réponse adaptée du service public d'emploi aux besoins en évolution des personnes et des entreprises

Enjeu 3 : La connaissance de l'existence du service public d'emploi par les personnes et les entreprises et le recours à ses services

| | |
|--|--|
| <i>Orientation 1 en matière de main-d'œuvre et d'emploi</i> | |
| Connaitre et diffuser les besoins actuels et futurs du marché du travail | |
| Axe d'intervention | La veille du marché du travail de la région |
| Action | Poursuivre les travaux de la Table régionale adéquation formation-compétences-emploi, en collaboration avec les partenaires de la région |
| Action | Multiplier les occasions d'échanges avec les employeurs et les partenaires pour une meilleure connaissance des besoins et des enjeux du marché du travail |
| Action | Évaluer, le cas échéant, les moyens à mettre en œuvre afin d'assurer une collecte plus fine des données liées aux problématiques vécues par les employeurs |
| Axe d'intervention | La production et la diffusion de l'information sur le marché du travail |
| Action | Produire des outils d'information fournissant une lecture juste et concertée des besoins du marché du travail de la région, notamment des déséquilibres, tant qualitatifs que quantitatifs |
| Action | Multiplier les activités de diffusion de l'information du marché du travail auprès du personnel et des partenaires |
| Action | Développer des appels de projets novateurs répondant aux besoins réels du marché du travail, en collaboration avec les partenaires |

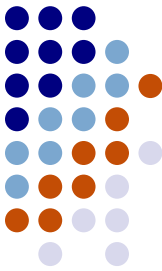


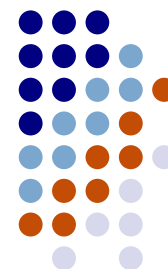
| Orientation 2 en matière de main-d'œuvre et d'emploi Soutenir davantage d'entreprises dans l'adaptation de leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux conditions actuelles du marché du travail | |
|---|--|
| Axe d'intervention | La promotion de pratiques innovantes en gestion des ressources humaines, notamment au sein de PME |
| Action | Organiser des activités sur la gestion innovante des ressources humaines, incluant les bonnes pratiques liées notamment à la santé mentale |
| Action | Faire connaître davantage les mesures et les services aux entreprises aux associations et aux cabinets de professionnels en affaires dans la région, afin qu'ils agissent comme relayeurs d'informations |
| Axe d'intervention | La poursuite de la Grande corvée |
| Action | Poursuivre l'approche proactive de la Grande corvée, afin d'accroître le nombre d'entreprises soutenues par nos mesures et nos services |
| Action | Collaborer à la mise en œuvre des mesures annoncées lors de la tournée du ministre En action pour la main-d'œuvre |
| Axe d'intervention | Le développement de la main-d'œuvre en entreprise |
| Action | Permettre à des entreprises de conserver et de développer les savoirs dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et d'innovations technologiques |

| Orientation 3 en matière de main-d'œuvre et d'emploi Intégrer et maintenir en emploi le plus grand nombre de personnes possible, notamment par le développement des compétences, particulièrement les personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail ainsi que la clientèle de l'assistance sociale | |
|---|--|
| Axe d'intervention | L'accompagnement personnalisé de la clientèle des individus et des employeurs |
| Action | Poursuivre l'accompagnement personnalisé des clients ayant bénéficié d'une mesure, notamment d'une formation, pour leur intégration et leur maintien en emploi |
| Action | Inviter les ressources externes à développer une approche innovante auprès des employeurs, pour l'intégration et le maintien en emploi de la clientèle |
| Axe d'intervention | Le soutien au développement des compétences des clientèles diversifiées |
| Action | Explorer des formules novatrices de développement des compétences, d'habiletés et d'aptitudes socioprofessionnelles |
| Action | Intégrer des activités de développement de compétences demandées sur le marché du travail, notamment le numérique |
| Action | Poursuivre avec les partenaires la mise en œuvre d'activités liées aux stratégies ministérielles ou gouvernementales et visant la formation, l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées, notamment par la concertation au sein de tables clientèles |
| Axe d'intervention | L'optimisation des pratiques |
| Action | Optimiser les pratiques liées aux mesures d'intégration et de maintien en emploi |
| Action | Optimiser l'orientation de la clientèle sous-représentée sur le marché du travail, notamment vers les formations de courte durée, incluant les formations semi-spécialisées |
| Action | Bonifier et adapter le contenu des sessions de groupe, afin de mobiliser davantage la clientèle |

| Orientation 4 en matière de main-d'œuvre et d'emploi S'assurer d'un bon arrimage du service public d'emploi avec ses partenaires et également entre ses interventions auprès des individus et celles auprès des entreprises | |
|---|---|
| Axe d'intervention | L'optimisation de l'arrimage du service public d'emploi avec ses partenaires externes |
| Action | Se doter d'une stratégie régionale permettant d'assurer une compréhension globale de l'ensemble des services offerts |
| Action | Mettre en œuvre des initiatives favorisant les échanges entre les partenaires externes, le personnel des services aux individus et des services aux entreprises, pour un retour en emploi de la clientèle |
| Action | Organiser des activités d'information par les personnes responsables des dossiers |
| Axe d'intervention | La réalisation d'activités d'arrimage entre les employeurs et les chercheurs d'emploi |

| | |
|--|---|
| Action | Participer avec des partenaires à la mise en œuvre d'initiatives visant à établir des liens entre employeurs et chercheurs d'emploi |
| Orientation : Augmenter la participation sociale des individus et la mobilisation des partenaires | |
| Axe d'intervention | L'optimisation de l'utilisation du Programme d'aide et d'accompagnement social |
| Action | Favoriser et faciliter l'accès des personnes éloignées du marché du travail au Programme d'aide et d'accompagnement social, afin qu'elles puissent progresser sur le plan socioprofessionnel |
| Axe d'intervention | La mise en œuvre des actions du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 |
| Action | Poursuivre la mise en œuvre des actions du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 |
| Action | Collaborer aux activités de concertation du milieu liées aux engagements du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, afin de soutenir les initiatives régionales ou locales favorisant la solidarité |





BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2019-2020

RÉPARTITION DU BUDGET DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES 2019-2020

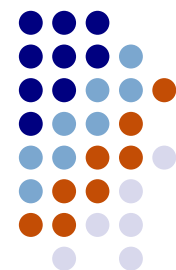
| | |
|---|---------------|
| Budget du Fonds de développement du marché du travail | 47 803 490 \$ |
| Répartition | |
| - Programme Contrat d'intégration au travail | 2 481 851 \$ |
| - Service aux entreprises | 5 037 000 \$ |
| - Initiatives ciblées pour les travailleurs âgés (bureau de Mont-Laurier) | 409 507 \$ |
| - Projets économiques d'envergure | 961 902 \$ |
| - Enveloppe régionale de base ⁷ | 18 806 331 \$ |
| - Enveloppe réservée aux bureaux locaux ⁸ | 20 106 899 \$ |
| Provenance du budget | |
| - Compte d'assurance-emploi | 40 748 070 \$ |
| - Fonds autonomes du Québec | 7 055 420 \$ |

7. Budget alloué aux projets régionaux et au financement des ententes avec les ressources externes.

8. Budget consacré aux participations et au financement des subventions salariales, qui sont traitées au bureau local de Saint-Jérôme.

RÉPARTITION INITIALE DU BUDGET PAR FONDS ET PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE
2019-2020

| Unités administratives | Fonds du Québec | Fonds de l'assurance-emploi | Budget local |
|---|-----------------|-----------------------------|---------------|
| Bureau local de Lachute | 242 042 \$ | 1 118 197 \$ | 1 360 239 \$ |
| Bureau local de Mont-Laurier (incl. Initiatives ciblées pour les travailleurs âgés) | 620 120 \$ | 1 372 000 \$ | 1 992 120 \$ |
| Bureau local de Saint-Jérôme (incl. les subventions salariales) | 1 585 309 \$ | 4 757 360 \$ | 6 342 669 \$ |
| Bureau local de Sainte-Thérèse | 465 163 \$ | 3 480 264 \$ | 3 945 427 \$ |
| Bureau de services de Mirabel | 107 464 \$ | 1 033 121 \$ | 1 140 585 \$ |
| Bureau local de Sainte-Agathe | 183 070 \$ | 1 334 793 \$ | 1 517 863 \$ |
| Bureau local de Saint-Eustache | 524 785 \$ | 2 532 064 \$ | 3 056 849 \$ |
| Bureau local de Sainte-Adèle | 131 604 \$ | 1 288 581 \$ | 1 420 185 \$ |
| Services régionalisés d'emploi | 434 733 \$ | 2 047 118 \$ | 2 481 851 \$ |
| Services aux entreprises | - | 5 108 734 \$ | 5 108 734 \$ |
| Bureau régional | 2 761 130 \$ | 16 675 838 \$ | 19 436 968 \$ |
| Total région des Laurentides | 7 055 420 \$ | 40 748 070 \$ | 47 803 490 \$ |





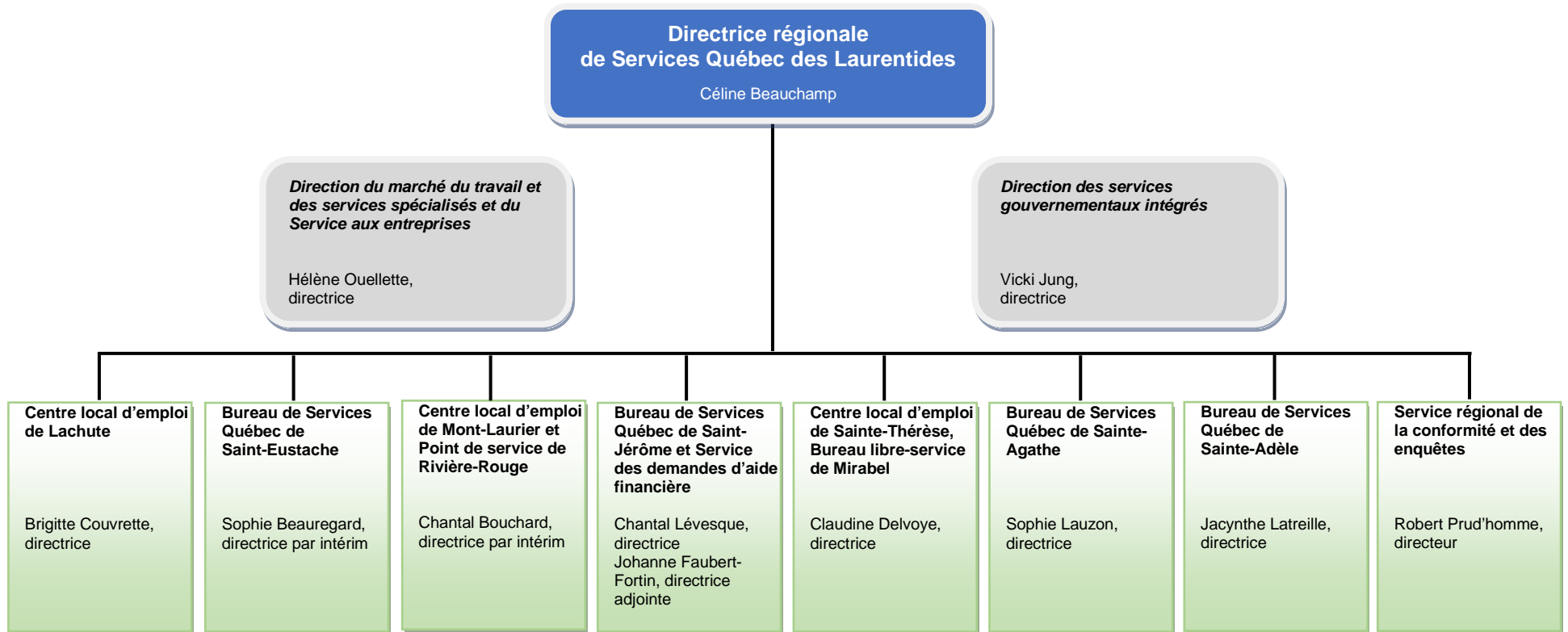
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES

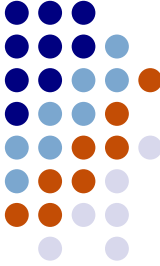
Cibles finales 2019-2020

| | | Région des Laurentides | Bureau de Lachute | Bureau de Mont-Laurier | Bureau de St-Jérôme | Bureau de Ste-Thérèse | Mirabel | Bureau de Ste-Agathe | Bureau de St-Eustache | Bureau de Ste-Adèle | Service aux entreprises |
|----------------------------------|---|------------------------|-------------------|------------------------|---------------------|-----------------------|---------|----------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|
| SERVICES PUBLICS D'EMPLOI | | | | | | | | | | | |
| 1. | Nombre de personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble) | 10 377 | 856 | 906 | 2 538 | 2 186 | 666 | 1 009 | 1 485 | 731 | |
| 2. | Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble) | 53,3 % | | | | | | | | | |
| 3. | Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation | 2 604 | 309 | 254 | 806 | 398 | 92 | 252 | 332 | 161 | |
| 4. | Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation | 38,2 % | | | | | | | | | |
| 5. | Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ECO) | 3 961 | 237 | 309 | 961 | 850 | 371 | 397 | 596 | 240 | |
| 6. | Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation | 58,7 % | | | | | | | | | |
| 7. | Nombre d'entreprises nouvellement aidées | 742 | | | | | | | | | 742 |
| 8. | Nombre de nouveaux participants aux stratégies du CDRCMO – Volet PAMT | 390 | | | | | | | | | 390 |



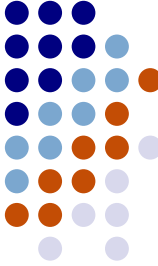
ORGANIGRAMME DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES





COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES

| Six membres représentant la main-d'œuvre | Six membres représentant les entreprises | Deux membres représentant les organismes communautaires Quatre membres issus des milieux de la formation |
|--|---|---|
| RICHER, MARTIN Quatrième vice-président Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme | CARRIÈRE, CHARLES-ALAIN Directeur général Orientech inc. Lachute | DUMOUCHEL, JOHANNE, présidente Directrice générale Carrefour jeunesse-emploi d'Argenteuil Lachute |
| HONORÉ, NATHALIE Section locale Unifor90Q Sainte-Adèle | KABIS, CYNTHIA Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie Thérèse- De Blainville Sainte-Thérèse | VACANT |
| MAILLÉ, CHANTAL Présidente Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme | LAROCHE, MÉLANIE Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes Saint-Eustache | BRUNEAU, SYLVAIN Directeur général adjoint Commission scolaire de la Seigneurie-des- Mille-Îles Saint-Eustache |
| CARON, ÉMILIE Directrice du Centre d'emploi agricole UPA – Fédération Outaouais-Laurentides Saint-Eustache | VACANT | NAULT, DANIELLE Enseignante Commission scolaire Pierre-Neveu Mont-Laurier |
| CADOTTE, DANIEL, vice-président Représentant syndical Unifor – Section locale 81 Saint-Jérôme | VACANT | LE GAL, NADINE Directrice générale Cégep de Saint-Jérôme Saint-Jérôme |
| VACANT | VACANT | FAUBERT, LIETTE Directrice adjointe des Services aux étudiants UQO Campus de Saint-Jérôme Saint-Jérôme |



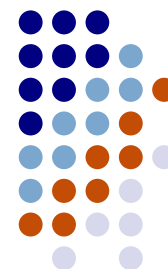
| | | |
|---|---|--|
| Membre d'office et secrétaire du Conseil | Membre représentant le développement économique régional | |
| BEAUCHAMP, CÉLINE Directrice régionale Services Québec des Laurentides Saint-Jérôme | RÉTAMAL, ARIEL Directeur général et commissaire à l'exportation Laurentides International Mirabel | |

MEMBRES NON VOTANTS

| | | |
|--|---|---|
| Membre désigné représentant le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) | Membre désigné représentant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) | Membre désigné représentant le secteur de la construction |
| LESCARBEAULT, ÉRIC Directeur régional Ministère de l'Économie et de l'innovation MEI Saint-Jérôme | LAFONTAINE, LOUISE Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur MEES Québec (pour la région Laurentides) | GAGNON, PHILIPPE Chef de section CCQ Montréal (pour la région des Laurentides) |

PARTENAIRE INVITÉ

| | | |
|--|---|--|
| Membre désigné représentant le ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'Inclusion | Membre désigné représentant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) | |
| LÉONARD, YUCCA Directeur régional Nord et Ouest du Québec Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion MIDI Gatineau | LAROUCHE, CLAUDETTE Directrice régionale Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation MAMH Saint-Jérôme | |



BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES ET BUREAUX DE PUBLICITÉ DES DROITS

Direction régionale

275, rue Latour, 1^{er} étage, bureau 1.4
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-7575
1 800 561-2687

Bureau local de Saint-Jérôme et BPD de Terrebonne

275, rue Latour, 1^{er} étage (BPD, RC, poste 315)
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
Tél. : 450 569-3075
1 800 561-0692

Bureau local de Saint-Eustache et BPD de Deux-Montagnes

367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247 (BPD, poste 223)
Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1
Tél. : 450 472-2311

Bureau de services de Mirabel

13665, boulevard du Curé-Labelle
Mirabel (Québec) J7J 1L2
Tél. : 450 435-3667

Bureau local de Lachute et BPD d'Argenteuil

505, avenue Béthany, bureau 303
Lachute (Québec) J8H 4A6
Tél. : 450 562-8533
1 800 263-2732

Service régional de la conformité et des enquêtes

500, boulevard des Laurentides, RC 1497
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
Tél. : 450 569-0676
1 866 995-5557

Services aux entreprises des Laurentides

| | |
|---|---|
| Sainte-Thérèse | Saint-Jérôme |
| 100, boulevard Ducharme, bureau 120 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6 Tél. : 450 435-3667 1 855 531-1714 | 275, rue Latour, RC 2 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7 Tél. : 450 569-3075 1 800 561-0692 |

Bureau local de Sainte-Thérèse

100, boulevard Ducharme, bureau 120
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
Tél. : 450 435-3667

Bureau local de Sainte-Agathe-des-Monts

1, rue Raymond
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2X2
Tél. : 819 326-5861
1 800 567-8334

Bureau local de Sainte-Adèle

400, boulevard Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N2
Tél. : 450 229-6560
1 800 363-7011

Bureau local de Mont-Laurier et BPD de Labelle

585, rue Hébert
Mont-Laurier (Québec) J9L 2X4
Tél. : 819 623-4610 (BPD, poste 322)
1 800 567-4562

Point de service de Rivière-Rouge

1355, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0
Tél. : 819 275-5333

